

L'Aide aux Tuteurs Familiaux

Parce que gérer les intérêts d'un membre de sa famille doit rester simple...

Vous allez être ou êtes déjà désigné à la fonction de tuteur– curateur d'un membre de votre famille,

Vous avez des questions dans les domaines suivants:

- Gestion (des comptes et des budgets)
- Administratif (ouverture de droits...)
- Juridique (requêtes, rapports au juge...)

Vous rencontrez des difficultés, l'UDAF des Ardennes vous propose:

- D'être à votre écoute
- Une information sur vos droits et vos devoirs
- Un soutien technique
 - * une aide à la réalisation de l'inventaire
 - * une aide à la rédaction et à la mise en forme des requêtes au juge
 - * une aide à la reddition des comptes
 - * une aide à la réalisation et à la mise en forme des courriers.

Pour tout cela, l'UDAF des Ardennes met à votre disposition un accueil téléphonique tous les lundis après midi de 13h30 à 15h30 et la possibilité de bénéficier de rendez-vous personnalisés.

Contact au 03.24.57.64.45



Union Départementale des Associations Familiales des Ardennes



Pôle Action Familiale

38 boulevard Poirier
CS 80064
08008 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex

Téléphone: 03.24.57.64.42
Fax: 03.24.35.72.32

La Médaille de la Famille

La Médaille de la Famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Les modalités d'attribution sont établies par le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Pour plus de renseignements, contacter le Secrétariat Permanent de la Médaille de la Famille, à l'UDAF des Ardennes.

Contact au 03.24.57.64.42
udaf.institution@udaf08.fr

L'Observatoire des Familles

L'Observatoire a pour objet de donner les moyens à l'institution familiale de recueillir des données. Par le biais de questionnaires annuels sur des thèmes en lien avec la vie quotidienne des familles.

Observer pour mieux connaître et pour mieux représenter .

Le Point d'Accueil et d'Ecoute

Jeunes

Le PAEJ est un espace accessible, anonyme, confidentiel et gratuit, mis à disposition des parents, des familles et des jeunes qui rencontrent des questionnements relationnels et/ou personnels.

Il offre un espace de parole neutre, animé par des professionnels.

Le soutien aux parents et aux familles est l'une des missions principale de cette activité.

L'accueil de ces pères et de ces mères met l'accent sur la souplesse et la convivialité et favorise l'expression et le dialogue.

Dans le cadre des addictions, s'entretenir avec une professionnelle neutre peut faciliter la démarche de soin.

On ne naît pas parent, on le devient.

Ce service est disponible sur l'ensemble du département sur simple demande de rendez vous.

Accueil également au 38 bld Georges Poirier à Charleville Mézières

Mme HENAUX
Psychologue - Tabacologue
06.33.78.51.20 / t.henaux@udaf08.fr

Mme REGNERY
Entretiens individuels et familiaux
06.25.89.04.74 / k.regnery@udaf08.fr

Le Point Info Famille

Accueil / Soutien / Information / Orientation

Le PIF des Ardennes est un point d'accès à toute information et destiné à l'orientation des personnes et des Familles dans tous les domaines.

Le PIF facilite l'accès aux droits par une approche globale des demandes des particuliers.

Le PIF travaille en collaboration avec les Maisons de Service Au Public des Ardennes.

Contact au 03.24.57.99.33
pif@udaf08.fr

Information et Soutien au Budget Familial

L'ISBF est un dispositif ouvert à tous dans lequel un professionnel propose de manière confidentielle, gratuite et personnalisée, des conseils et des informations concernant la gestion de votre budget.

Le dispositif ISBF vous informe et vous conseille lorsque:

- * Vous souhaitez améliorer la gestion de votre budget
- * Vous rencontrez une situation financière difficile
- * Vous souhaitez anticiper un changement de situation

Rendez-vous et permanences sur l'ensemble du département des Ardennes
Contact au 03.24.58.38.97 / isbf@udaf08.fr

Plus d'Informations sur le site www.udaf08.com